

# Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu

## Comité consultatif en environnement (CCE)

### Procès-verbal

Rencontre du 31 janvier 2012, à 19h30

Les membres suivants étaient présents :

Marc Bouisset,  
Claude Brochu,  
Jean Murray,  
Michel Pichet,  
Régis Santerre,  
Lucie Sauvé.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de L. Sauvé et J. Murray, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

**2. Présentation des membres du CCE 2012 /2014**

Un bref tour de table permet les présentations de chaque membre.

**3. Statuts et règlements**

Cl. Brochu fait un bref résumé des statuts et règlements du CCE et les fera parvenir par courriel aux nouveaux membres.

**4. Nomination aux divers postes (Présidence, vice-présidence et secrétariat)**

Sur proposition de R. Santerre, Claude Brochu est désigné Président du CCE. Sur proposition de M. Bouisset, Lucie Sauvé est désignée Vice-Présidente du CCE. Sur proposition de M. Pichet, Marc Bouisset est désigné Secrétaire du CCE.

**5. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 22 novembre 2011**

C. Brochu rappelle le bilan de la dernière année et en particulier deux recommandations : dates de réunions fixées de manière statutaire et nombre limité de dossiers à l'étude.

Sur proposition de L.Sauvé et J. Murray, le procès-verbal de la réunion du CCE du 22/11/2011 est adopté.

Pour les envois aux citoyens, les ODJ et les PV, une première lecture (pour suggestion ou correction) sera faite par les membres au moyen d'un envoi courriel par les rédacteurs. Les autres membres auront 48 heures pour répondre. Passé ce délai, le texte soumis par le secrétaire sera celui qui sera officiellement présenté pour adoption à la rencontre suivante.

## **6. Rencontres statutaires**

Les membres du CCE s'entendent, après discussion, sur le calendrier de réunions pour l'année 2012 : les mardi 28 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 28 août, 25 septembre, 23 octobre, 20 novembre et 11 décembre. Si nécessaire, une réunion pourra se tenir à l'été.

Sur proposition de R. Santerre et M. Pichet, ce calendrier est adopté.

## **7. Complétion du comité**

Il serait important d'avoir un membre citoyen provenant du milieu agricole. Après discussion, J. Murray est chargé de proposer le poste auprès du Verger Saint-Marc, de la ferme Cariphael, de la famille Loïselle ou de Jérémie Savoie

## **8. Dossiers pour 2012**

L. Sauvé soulève l'idée de solliciter des opinions, suggestions et questions de citoyens de Saint-Marc par l'intermédiaire du journal, de Citoyens branchés et du site WEB de la municipalité. C. Brochu se charge de mettre en application ce point.

Un tour de table est effectué et les dossiers suivants sont évoqués : encadrement municipal ou non sur la bonne utilisation des bandes riveraines (arbres, constructions diverses,...), utilisation des abrasifs (sel, sable, ...) , fosses septiques à rendre conformes ou à imposer, opération " Coupe ton moteur " à relancer, gaz de schiste, gestion de l'eau, circulation sur la rivière (bruit, vitesse, dégradation des berges,...).

Lors de la prochaine réunion, on discutera plus en profondeur sur le choix ou les actions à mener par le CCE.

## **9. Climat Municipalités- GES**

C. Brochu annonce la réception d'un rapport dans le cadre d'une évaluation des GES au niveau de notre municipalité, faite dans le cadre d'une subvention.

Lors de la prochaine rencontre du CCE, Enviro-Accés présentera le bilan GES et les propositions pour le réduire.

Ensuite après définition d'une stratégie municipale, il y aura présentation à la population.

#### **10. Gaz de schiste**

L. Sauvé apporte quelques informations sur la réunion du 18 janvier à Saint-Marc et son succès. La conférence fut appréciée et la campagne " Vous n'entrerez pas chez nous " lancée. Une opération, porte à porte continuera la récolte des signatures.

Le 22 avril, se tiendra à Montréal, une manifestation citoyenne importante contre cette utilisation de nos richesses naturelles.

Il y a un mouvement au niveau réglementation municipale pour l'utilisation des routes et le transport excessif, les distances séparatrices, l'utilisation de l'eau.

#### **11. Prochaine rencontre**

La prochaine réunion se tiendra le 28 février à 19h30.

La rencontre est levée à 21h45.

Secrétaire

Marc Bouisset